

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024 à 19H30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur HUET Bruno ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES Patrick
- Monsieur GRILLET Pierre, absent excusé,
- Monsieur HARDY Nicolas, Monsieur HARDY Hervé, absents

Madame GOURIO Lorène est désignée secrétaire de séance.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

I) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2024

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

Le compte-rendu de la séance du 04 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

II) Convention avec le SDIS

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est essentiel pour la sécurité des habitants.

Le fonctionnement de ces services a un coût très important, supporté par le Conseil Départemental, contrairement aux autres départements où ce sont les communes qui participent au financement de ce service. Les besoins financiers de cette structure étant assez importants tant du point de vue matériel qu'en moyens humains, la prise en charge par le Conseil Départemental est insuffisante pour couvrir tous les besoins (croissance démographique, alias climatiques en augmentation, etc). Il est donc demandé aux communes de se positionner sur la possibilité d'aider à hauteur de 2€ par habitant, au fonctionnement du SDIS. Monsieur le Maire propose donc au Conseil, après échanges sur ce dossier, qui peut toucher tous les habitants, de répondre favorablement à cette demande et de conventionner avec le SDIS d'ici la fin de l'année.

Le conseil municipal, à l'unanimité a adopté cette proposition.

III) Elections Législatives

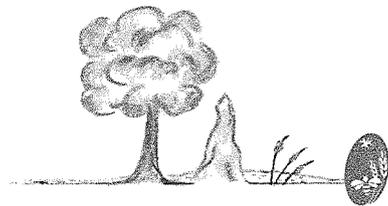
Les élections européennes se sont bien déroulées en terme d'organisation grâce aux élus et aux habitants assesseurs bénévoles. Monsieur le Maire tient à remercier tous les participants qui ont permis un bon déroulement. Les 30 juin et 7 juillet, les élections législatives seront l'occasion de renouveler l'exercice, malgré la période peu propice à une présence forte des assesseurs.

Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecy

1, rue Georges Bercher - 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 52 17 - Télécopie : 01 64 99 33 46 - Courriel : prunaysuressonne@orange.fr

www.prunaysuressonne.fr



III) EPSE

Notre Commune est actuellement alimentée en eau potable par la société SUEZ. A partir du 1^{er} juillet 2024, c'est la régie d'Eau Potable du Sud Essonne (EPSE) qui gèrera cette fourniture d'eau. Cette régie sera l'interlocuteur privilégié pour les habitants abonnés à ce service. Des permanences auront lieu et une information paraîtra dans le Prunaysien.

Le réseau d'assainissement n'est pas concerné par ce nouveau mode de fonctionnement.

IV) Cours de Yoga

Des cours de Yoga seront dispensés dès le mois de septembre par une Prunaysienne, enseignante de cette activité. Afin que les Prunaysiens puissent pratiquer au mieux cette activité, une convention sera établie pour louer la salle polyvalente à titre gracieux en compensation de tarif préférentiel pour les habitants.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

V) Travaux : Test d'infrastructure routière

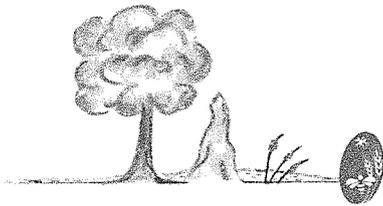
Afin de gérer la vitesse sur la route départementale 449 et faciliter l'accès de la rue de Sauxcelles sur celle-ci, un test d'aménagement verra le jour à l'automne. Suite à cet essai, la commission travaux se réunira pour analyser les différents scénarios et proposer au conseil municipal une solution d'aménagement.

VI) Travaux d'isolation

Les travaux d'isolation des bâtiments communaux seront suivis à la rentrée par des changements de fenêtres à l'école et à la Mairie.

VII) Travaux De réfection de voirie communale

La deuxième partie des travaux de réfection aura bien lieu, bien que la météo ait engendré du retard. Ils seront donc effectués à la rentrée.



IV) Questions diverses et Informations :

-Madame Couvillers nous informe qu'au sein de l'école de musique, il a été voté une augmentation de 2% sur les tarifs pour les adhérents.

-Monsieur Remondin fait part du bon déroulement de la fête du village et tient à remercier tous les participants.

-Madame Henry évoque la préparation de la journée sénior du mois d'octobre.

La séance est close à 20h15

Le Maire.
Patrick PAGES.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'PAGES'.

